

SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



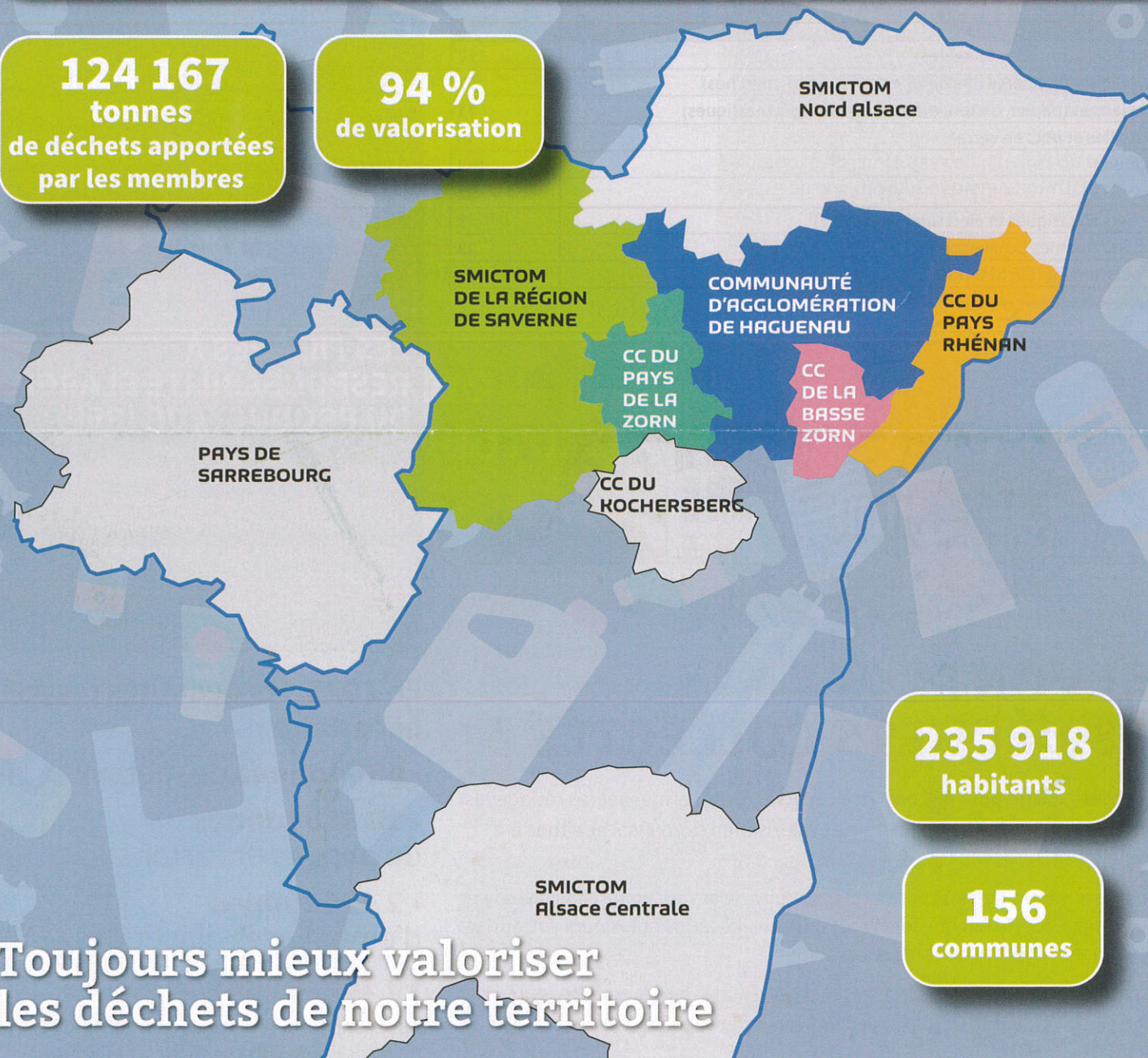
Rapport annuel

25

La version complète du rapport annuel est disponible sur www.smitom.fr dans la rubrique «DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER»

124 167
tonnes
de déchets apportées
par les membres

94 %
de valorisation



235 918
habitants

156
communes

**Toujours mieux valoriser
les déchets de notre territoire**

1

usine de valorisation
énergétique des
déchets, **evna**

**Réduire
Réutiliser
Recycler**

2

plateformes
de compostage
des végétaux
+ 1 contrat privé

1

installation de
stockage des déchets
non dangereux

18

déchèteries
(gérées par
les 5 collectivités)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

DES OBJECTIFS NATIONAUX DÉPASSÉS

► Le SMITOM a dépassé les principaux objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV).

- Les résultats 2025 en un coup d'œil :
- **55 %** de réduction des Ordures Ménagères depuis 2010 (objectif national -10 %)
 - **72 %** de recyclage matière (objectif national -65 %)
94 % des déchets valorisés
 - **528 kg** de déchets par habitant, en baisse de 2,9 %

Déchets du SMITOM	kg/hab/an
Poubelles (ordures ménagères)	117
Assimilables incinérés (déchèteries, refus de tri, marchés)	51
Bacs jaunes (papier, carton, métaux, emballages plastiques)	72
Bouteilles et pots en verre	39
Végétaux	153
Bois	32
Déchets électriques et électroniques (DEEE)	9
Mobilier (bennes EcoMaison)	23
Enfouissement (déchèteries)	28



OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Les déchets qui ne peuvent pas être recyclés (ordures ménagères résiduelles) sont valorisés à l'usine **evna** (Énergie et Valorisation Nord Alsace), située à Schweighouse-sur-Moder.

La combustion des déchets permet de produire de la vapeur, de l'eau chaude et de l'électricité. Cette énergie locale est ensuite utilisée par plusieurs entreprises du territoire et injectée dans les réseaux.

En 2025, **evna** a fourni plus de 83 500 MWh de vapeur verte à Mars Chocolat France et à la papeterie CENPA, soit l'équivalent du chauffage de près de 4 000 foyers.

L'installation a également injecté 4 400 MWh d'électricité sur le réseau public, correspondant à la consommation annuelle d'environ 5 500 habitants.

Les emballages recyclables et les papiers sont acheminés vers le centre de tri ALTEM à Strasbourg. Ils y sont séparés selon leur nature (papier, carton, acier, aluminium, différentes catégories de plastiques et emballages composites) avant d'être envoyés vers les filières de recyclage spécialisées.

Le verre est collecté par SCHROLL, puis recyclé dans les usines O-I Manufacturing France de Gironcourt et de Reims.

LES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

Le bois collecté en déchèterie est recyclé pour la fabrication de panneaux d'aggloméré, notamment sur le site EGGER dans les Vosges.

Les déchets électriques et électroniques sont pris en charge par ENVIE 2E Strasbourg pour être dépollués, démontés puis recyclés. Près des trois quarts des matériaux récupérés (**verre, métaux et plastiques**) retrouvent ainsi une seconde vie.

Les déchets verts sont transformés en compost qui est commercialisé après maturation par les exploitants des plateformes de compostage situées à Bischwiller, Dettwiller et Niedermodern.

LES FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

En 2025, les filières REP dédiées aux jouets, aux articles de bricolage et aux articles de jardin se sont ajoutées à la filière mobilier. Cette évolution a permis une augmentation de 18 % des tonnages collectés, soit 5 473 tonnes prises en charge par Ecomaison.

En 2025, les quantités recyclées ont atteint :

- **686 tonnes** de métaux
- **10 388 tonnes** de papiers et cartons
- **2 424 tonnes** d'emballages plastiques
- **9 165 tonnes** de verre

Après une forte progression en 2024 (+32 %), les recettes issues de la vente des matières recyclables ont diminué de 15 % en 2025 sous l'effet de l'évolution des marchés.



SENSIBILISER POUR MIEUX TRIER

Tout au long de l'année, le SMITOM mène des actions de sensibilisation auprès des habitants en partenariat avec les ambassadeurs du tri des collectivités membres.

En 2025 :

- 58 classes sensibilisées, soit plus de 1 500 élèves de la maternelle au post-bac ;
- plus de la moitié des élèves rencontrés ont ensuite visité l'usine **evna** ;
- 2 journées d'exposition organisées sur le territoire ;
- 27 journées de contrôle des bacs réalisées avec les ambassadeurs du tri.



Les outils de communication mis à disposition comprennent notamment :

- le circuit de visite **evna** ;
- les sites internet smitom.fr, smitom.alsace et smitom.com ;
- la page Facebook et la chaîne YouTube du SMITOM ;
- les guides du tri, brochures compostage et fiches pratiques ;
- les articles de presse et publications des collectivités ;
- les outils pédagogiques destinés aux scolaires et au grand public ;
- le matériel d'exposition renouvelé et modernisé.

LE GANG DES CÉTOINES



Le réseau des « Cétoines », principalement composé d'agents des collectivités du territoire, poursuit son développement et participe activement à plusieurs opérations nationales telles que « Tous au compost » et « La Fête du sol vivant ».

evna : 35 ANS AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'année 2025 a marqué le 35^e anniversaire de l'usine **evna**.

À cette occasion, trois journées portes ouvertes ont été organisées :

- une journée dédiée aux scolaires (200 visiteurs) ;
- une journée réservée aux élus et partenaires (70 visiteurs) ;
- une journée ouverte au grand public (300 visiteurs).

Mise en service en 1990, l'usine de valorisation énergétique du SMITOM a continuellement évolué afin d'améliorer ses performances énergétiques et environnementales.

1990 : mise en service de l'usine et du réseau de chaleur alimentant notamment CENPA et Schaeffler.

2002 : installation d'un groupe turbo-alternateur permettant de produire de l'électricité à partir de l'excédent de vapeur.

2005 : modernisation du traitement des fumées afin d'anticiper les futures normes européennes.

2014 : extension du réseau de chaleur vers Mars Chocolat France et Siemens.

2019 : importants travaux de modernisation des chaudières et des équipements de traitement des fumées.

Grâce à ces investissements successifs, **evna** atteint aujourd'hui une performance énergétique supérieure à 90 % tout en réduisant continuellement son impact environnemental.

L'installation valorise désormais les déchets de plus de 400 000 habitants du nord de l'Alsace, soit deux fois plus qu'à son démarrage, tout en conservant la même capacité de traitement.



UN SERVICE MAÎTRISÉ FINANCIÈREMENT GRÂCE À LA VALORISATION DES DÉCHETS

La redevance du SMITOM destinée à financer le traitement et le recyclage des déchets est facturée aux intercommunalités membres qui ont en charge la collecte des déchets et l'exploitation des déchèteries.

Cette contribution dépend de la population desservie, des quantités de déchets incinérées, triées et enfouies, ainsi que de la qualité du tri réalisé par les habitants.

Les refus de tri issus des bacs jaunes génèrent des coûts supplémentaires qui sont refacturés aux collectivités concernées et ont représenté un montant de 903 000 € en 2025, soit 3,85 € par habitant.

En 2025, les tarifs de traitement s'établissaient à :

- **60 € par tonne incinérée**, auxquels s'ajoutent 15 € de TGAP ;
- **83 € par tonne enfouie**, auxquels s'ajoutent 65 € de TGAP.

LA VALORISATION PERMET DE LIMITER LE COÛT DU SERVICE

Le coût réel du traitement des déchets est fortement réduit grâce aux recettes générées par les activités du SMITOM.

En 2025, les recettes se sont élevées à :

- **5,56 € par habitant** grâce à la vente des matériaux recyclables ;
 - **31,24 € par habitant** grâce à la valorisation énergétique et aux autres recettes d'exploitation ;
 - **22,51 € par habitant** grâce aux soutiens versés par les éco-organismes.
- Sans ces recettes, la contribution demandée aux collectivités aurait été supérieure de près de 60 € par habitant.
- Le fort excédent de fonctionnement constaté en 2025 s'explique principalement par le rattrapage des soutiens CITEO relatifs à l'extension des consignes de tri, concernant à la fois l'exercice 2024 et un niveau de recettes 2025 supérieur aux prévisions initiales.

REDEVANCE GLOBALE DU SMITOM

En 2025, la redevance globale du SMITOM s'établit à **4 608 258 €, soit 19,61 € HT par habitant**

Cette redevance se décompose de la manière suivante :

- Part fixe : **4,00 €**
- Part verre : **1,65 €**
- Part incinération : **10,48 €**
- TGAP sur l'incinération : **2,62 €**
- Part enfouissement : **2,58 €**
- TGAP sur l'enfouissement : **2,02 €**
- Part refus de tri : **3,85 €**

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES 2025

Section de fonctionnement

- Dépenses réalisées : **13 608 338 €**
- Recettes réalisées : **16 337 711 €**
- Résultat de fonctionnement : **+ 2 729 373 €**

Section d'investissement

- Dépenses réalisées : **601 269 €**
- Recettes réalisées : **450 164 €**
- Résultat d'investissement : **- 151 104 €**

LA TGAP : UNE CHARGE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), perçue par l'État, représente désormais un poste de dépense significatif. En 2025, son montant a représenté 4,64 € par habitant pour le territoire du SMITOM.



Recycler pour traiter
les déchets et limiter
ainsi l'impact de notre
consommation
sur la Nature



SMITOM de Haguenau-Saverne

2 rue du Clausenhof - Schweighouse-sur-Moder
BP 20 364 - 67507 HAGUENAU Cedex
Site internet : www.smitom.fr
Courriel : contact@smitom.fr
Tél : 03 88 72 04 47

